

GENNIVES

infos



Un été à Gennives



Octobre

Du 25 au 29	Fonctionnement de l'accueil de loisirs
Jusqu'au 11	Exposition: diverses techniques sur papier et peinture à l'huile, à la Maison de retraite
Lundi 11	Conseil Municipal
Mardi 12	Bourse aux vêtements
Mercredi 13	
Vendredi 16	THEATRE «Bellissima et Roudoudoux »
Vendredi 16	THEATRE « Wroumpf ! l'écho des cavernes»
Mardi 19	Cinéma: TWILIGHT 3
Samedi 23	Dîner dansant, Les Copains d'abord: 0241380098
Mardi 26	Cinéma
V29, S30, D31	THEATRE Le Berlot Théâtre, deux comédies

Novembre

Mardi 9	cinéma
Jeudi 11	Cérémonies du 11 novembre
Lundi 15	Conseil Municipal
Mardi 16	Bourse aux jouets
Mercredi 17	
Vendredi 19	Dons du sang
Dimanche 21	Repas des Anciens
Mardi 23	Cinéma

Décembre

Du 20 au 22 et du 27 au 29	Fonctionnement de l'accueil de loisirs
Mardi 7	cinéma
Vendredi 10	Marché de Noël de l'école publique dès 16h30
Samedi 11	Fête de Noël de l'école publique
Lundi 13	Conseil Municipal
Mardi 21	Cinéma

OCTOBRE ROSE 2010 Lutte contre le cancer du sein



« Mobilisons nous contre le cancer du sein », dès 50 ans c'est tous les 2 ans. **On a toutes 3 bonnes raisons d'y participer.**

C'est une excellente habitude de santé:

Si les femmes de 50 à 74 ans y participent, c'est près de 3000 vies qu'on pourrait sauver chaque année.

Il offre une surveillance de qualité:

Les mammographies normales sont relues par un deuxième radiologue pour plus de sécurité.

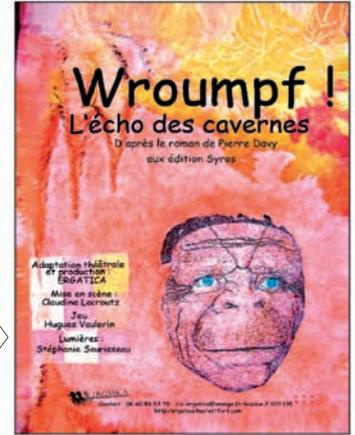
La mammographie est prise en charge à 100 % par l'assurance maladie. CANCER INFO SERVICE 0810 810 821

La population cible à Gennes: 177
Le taux de participation pour Gennes, 59,89%, est inférieur à celui du département 67,2%.

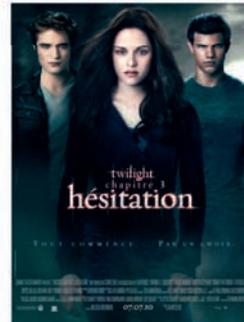
La commune de Gennes s'associe à Octobre Rose et symbolise cette action aux abords de la place de l'Etoile.



THEATRE Samedi 16 oct 15h30



THEATRE: Samedi 16 oct 20h30



CINEMA: mardi 19 oct 20h30

Soirée théâtre
le Théâtre du Berlot présente deux comédies :

LE BUREAU CENTRAL DES IDEES
d'Alfred Gehri

LES REVERENDS
de Slawomir Mrozek
Mise scène Hugues Vaulerin

Vendredi 29 octobre 20h30
Samedi 30 octobre 20h30
Dimanche 31 octobre à 15h

Salle des loisirs de Gennes
vendredi 5 novembre le Thourel 21h
dimanche 14 novembre la Ménitré 15h
dimanche 28 novembre Doué la Fontaine
dimanche 5 décembre Saint Georges des 7 voies



Attention !
Pas de cinéma après la séance du 4 janvier jusqu'à la mi-février en raison des travaux de réfection de la salle des loisirs.

Tri sélectif

octobre							novembre							décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	7							
						4	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12
					11	12	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19
					18	19	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26
					25	26	29	30						27	28	29	30	31		

Collecte des ferrailles
Le 4ème samedi du mois (9h-12h et 14h30-17h)



Page 4

- Les Charbonnière
- St Eusèbe

Page 4

- Théâtre « la Noce »
- Tralalire et lire à l'air

Page 5

- grand prix Rétro
- Art et Patrimoine
- Accueil de loisirs
- La Genn'iale
- Forum des asso-
ciations

Page 6

- Joreau 2
- Rue croix de Mission
- Civilité ?

Page 7

-Familles rurales
- Le Berlot
- Bibliothèque
municipale
-Séance du 12 juillet
- Séance du 23 août
- Liste électorale
- Repas des Anciens

Le mot du Maire

Center Parcs : entre passion et raison ...



Information, désinformation, hypermédiation...

Le projet d'installation d'un Center Parcs à Gennes a fait l'objet d'un emballement médiatique alors qu'il n'en était qu'à ses premiers balbutiements. Le projet nous a échappé, Pierre et Vacances a finalement décidé d'installer son 6^{ème} center parcs dans le département de la Vienne.

C'est bien sûr une déception pour la majorité du Conseil Municipal, déception au regard du potentiel emploi - dont le saumurois a bien besoin - des retombées financières, tant pour les acteurs économiques locaux que pour la commune et la communauté de communes, au travers de la perception de taxes diverses, notamment, la taxe de séjour.

Quoi qu'il en soit, la décision de Pierre et Vacances n'affecte pas pour autant la détermination des élus municipaux bien décidés à poursuivre sur la voie de la dynamisation de notre commune. Des projets d'importance sont en cours et engagent l'avenir de Gennes. Je citerai :

- en partenariat avec la communauté de communes, la réalisation du pôle enfance, pour lequel nous avons obtenu une aide de l'Etat dans le cadre des Pôles d'Excellence Rurale,
- le projet de rénovation urbaine de la rue du moulin
- la réhabilitation et la construction de logements rue du 8 mai
- le projet d'acquisition de l'ancien hôtel de la Loire dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique

L'aboutissement de ces projets, potentiellement porteurs d'emploi, renforcera, nous en sommes certains, l'attractivité de notre commune et nous attachons beaucoup d'importance à ce qu'ils aboutissent le plus rapidement possible.

Jean-Yves FULNEAU



Du côté du secrétariat de Mairie

Laurent MARTY, Directeur général des Services de la commune, quitte la mairie de Gennes pour celle de Longué. C'est Corinne FAVREAU qui lui succède après avoir exercé les mêmes fonctions de directrice générale des services à la mairie de Commequiers en Vendée..



Que se cache-t-il
derrière les noms des
rues et villages de Gennes ?

ALLÉE DES SALPÊTRIERS S'ouvre sur la rue du Mémorial. Dénommée le 27 mai 1983.

Le nom de cette rue rappelle la profession de ces ouvriers chargés de ramasser le salpêtre, mélange de nitrates qui se forme sur les vieux murs, abondant dans les nombreuses caves de tuffeau de Gennes et de ses environs. Le salpêtre était utilisé, mélangé avec le soufre et le charbon de bois, pour fabriquer de la poudre à canon.

ALLÉE DES PERREYEUX S'ouvre sur la rue du Mémorial et dessert le lotissement des Charbonnières. Dénommée le 27 mai 1983.

Les perreyeux (ou perreyeurs) sont des ouvriers travaillant dans les carrières (appelées perrières). À Gennes, on trouvait cette profession représentée dans les carrières de tuffeau.

ALLÉE DES TAILLIS S'ouvre sur la rue des Perreyeux et dessert le lotissement des Charbonnières. Le nom de cette voie rappelle les broussailles d'ajones et taillis qui couvraient le terrain où fut réalisé le lotissement des Charbonnières.

ALLÉE DES CHÊNES S'ouvre sur la rue du Mémorial et dessert le lotissement des Charbonnières. Les chênes sont des arbres caractéristiques des régions océaniques. Ils constituent l'essentiel de la végétation du bois qui recouvre le coteau de Saint-Eusèbe.

CHEMIN DE SAINT-EUSÈBE

De la route de Coutures à l'enclos Saint-Eusèbe et à la rue du Mémorial. Dénommé en 1971. Ce chemin pédestre en lacets aboutit à **l'église Saint-Eusèbe**, (XII^{ème} – XV^{ème} siècle)

Située à 41 m au-dessus de la Loire, cette église (classée MH en 1846), selon les spécialistes peut être datée du XI^{ème} siècle. À cette époque, il est probable que l'on ait réemployé des matériaux d' un édifice antérieur. Il ne subsiste de l'église que le chœur, le transept et les deux absidioles, la nef ne possède plus que des pans de murs.

Les vestiges les plus anciens se reconnaissent dans les murs de la nef, constitués de moellons de tuffeau avec un triple rang de briques. Ce mur est percé d'une porte en plein cintre.

Le chœur, le transept et les absidioles sont construits au XII^{ème} siècle. La voûte du chœur se termine dans l'abside par un cul-de-four.

Le clocher, porté par la croisée du transept, est également daté du XII^{ème} siècle. Il comporte quatre ouvertures en arc brisé et est surmonté d'une flèche octogonale de 15 m. de hauteur, ajoutée au XV^{ème} siècle. De la plate-forme aménagée, on peut bénéficier d'un magnifique panorama sur la vallée de la Loire.

Cette église, dédiée à saint Eusèbe, qui fut évêque de Verceil, en Italie et martyrisé au IV^{ème} siècle, était le siège d'un prieuré dépendant de l'abbaye Saint-Pierre de la Couture du Mans. Jusqu'au XIII^{ème} siècle, la paroisse s'étendait sur le territoire des Rosiers. Sur le plan temporel, elle relevait du seigneur de Sous-le-Puy, dont le château était situé en contrebas.



Le clocher après les destructions d'août 1944

Cette paroisse demeura jusqu'à la Révolution et dès lors, l'église commença à se dégrader.

En 1832, la municipalité décide d'y installer l'école de garçons après des travaux de réparations qui se montent à 2 400 F (mais subventionnés à hauteur de 1670 F). Le local entre en fonctions au début de 1834. Jusqu'en 1846, l'édifice était entouré d'un cimetière : celui-ci, supprimé en 1846, fut transformé en jardin public.

Le 9 novembre 1892, la municipalité accepte l'idée de création d'un musée local qui lui est suggérée par Lionel Bonnemère de Louerre. Mais le 23 avril 1893, le CM revient

sur sa décision pour des raisons financières. Finalement, après des hésitations, celui-ci voit le jour le 22 avril 1900, mais, présentant peu d'intérêt, il disparut assez vite (on en trouve cependant encore mention en 1925).



Le clocher de l'église Saint-Eusèbe après les destructions de juin 1940

La situation exceptionnelle du clocher au-dessus de la Loire, en fait un observatoire de choix, mais aussi un objectif de premier ordre lors de la Seconde guerre mondiale...

À suivre...

Photos: collection JC Duchêne

Ce qui s'est passé depuis le dernier GENNES Infos



16 juillet: « La Noce » de Bertold Brecht s'est déchaînée dans le parc de la Roche

Plein Succès pour toutes les soirées « Tralalire et lire à l'air » dans la nef ouverte de St Eusèbe





25 juillet: Le 14ème grand prix Rétro a fait une étape très remarquée sur l'île des loisirs



Les artistes étaient au rendez-vous de l'été pour l'exposition Art et patrimoine



Affluence record à l'Accueil de Loisirs à la Roche

29 août: La GENN'iale 2010 encore une excellente cuvée !



18 septembre , 4ème forum des associations gennoises et roséroises.

FORUM samedi 18 septembre
4 DES ASSOCIATIONS 11h/17h
 maison des loisirs - Gennes
 animations, démonstrations, quiz & lots à gagner
 sports loisirs détente
 artisans culture création
 restauration sur place entrée libre
 GENNES - LES ROSIERS



Michel PIRON, député de Maine & Loire en compagnie du Maire de Gennes et de Denis SAULEAU, Maire des Rosiers.



Un chantier se termine:

La réalisation du lotissement dit Joreau 2 est maintenant terminée. Les 7 parcelles sont prêtes à recevoir les futures constructions. Parallèlement la voirie d'accès aux installations sportives est terminée. Cette voie en double sens conduit de la rue du Collège aux zones de parking situées aux abords du gymnase. Une clôture munie d'un portillon et d'un large portail coulissant sécurise l'ensemble des installations. Une voie piétonne conforme aux nouvelles normes d'accessibilité complète la voie.

A noter que l'accès au lotissement Joreau2 ne peut se faire que par sa propre voie de desserte et non par celle du gymnase. Enfin une liaison piétonne sera ouverte entre la rue des Ecurieux de Joreau 1 et la rue des Noisetiers de Joreau 2



Un autre chantier s'achève:

L'aménagement sécuritaire de la rue de la Croix de Mission est terminé. Le projet datant de plusieurs années est enfin arrivé à son terme. Des trottoirs aux dimensions réglementaires, des passages piétons sur plateaux offrent maintenant aux usagers une sécurité renforcée. Face à la maison de retraite, des emplacements de stationnement délimités rendent au trottoir sa destination première.

Reste maintenant à espérer que les automobilistes (et les piétons aussi !) sauront respecter ce nouvel environnement.

Vous avez dit civilité !

Un nombre croissant d'automobilistes peu scrupuleux défient les règles les plus élémentaires de la civilité.

Pourquoi utiliser les trottoirs pour garer son véhicule (même pour un court instant) ?

Pourquoi utiliser indûment les places de stationnement réservées au GIG et GIC ?

Pourquoi enfreindre systématiquement les limitations de vitesse sous le prétexte que nos voies communales ne sont pas équipées de radar ?

Même si le chemin le plus court est la ligne droite, pourquoi franchir les ronds-points de la place de l'Etoile et de la rue de la Poste par le travers, voire sur la gauche ?



Plus qu'un manque de civilité, ces attitudes prouvent une absence totale de savoir vivre et de respect d'autrui..

Voici pour conclure, communiqué par la gendarmerie, un bref rappel des risques encourus par les contrevenants, sans oublier que les conséquences les plus importantes sont celles que ces derniers font courir aux autres !

ARRÊT OU STATIONNEMENT GÊNANT DE VÉHICULE ENTRE LE BORD DE LA CHAUSSÉE ET UNE LIGNE CONTINUE:
 Contravention de 2ème classe (22 €)

ARRÊT OU STATIONNEMENT GÊNANT SUR UN EMBLACEMENT RÉSERVÉ AUX VÉHICULES UTILISÉS PAR LES PERSONNES HANDICAPÉES:
 Contravention de 4ème classe (90 €)



ARRÊT OU STATIONNEMENT GÊNANT DE VÉHICULE SUR UN TROTTOIR, PASSAGE OU ACCOTEMENT RÉSERVÉ AUX PIÉTONS:
 Contravention de 2ème classe (22 €)



Activités proposées par Familles Rurales



Gym pour hommes et femmes

DANSE COUNTRY Débutant confirmé	Mardi 19h à 20h30 20h30 à 22h	T. CHAPITEAU 06 27 16 97 47	MOSAIC « LOCUS »	Tous les 15 jours Jeudi 20h-22h30 Vendredi 09h-12h	A.PEZOT 02 41 51 94 70
PEINTURE A L'HUILE	Lundi 14h -18h	M. LAURIOU 02 41 51 93 96	AQUARELLE	Jeudi 9h30 - 11h30	M. QUENT 02 41 54 98 98
YOGA	Lundi 14h15- 15h30	A. PEZOT 02 41 51 94 70	SCRAPBOOKING	Vendredi soir Tous les 15 jours	T. GOUJON 02 41 38 05 23
CALLIGRAPHIE	Tous les 15 jours Vendredi 10h - 12h	ELIAH 02 41 75 81 55 A.PEZOT 02 41 51 94 70	ANGLAIS	Mardi après midi Mardi soir	J.GRIST 02 41 38 48 02
RE-LOOKING	Mercredi 20h-21h30	M. BOUVET 02 41 38 00 62	ART FLORAL	Mardi, une fois par mois 17h30 - 20h ou 20h - 22h30	M-M VINCENT 02 41 67 92 85
PATCHWORK/ CARTONNAGE/CUIR	Jeudi 9h15 - 12h et 14h15 -16h30	C.FAVROUL 02 41 51 88 95			

GYM ADULTE - 'step' haltères etc.	Lundi: 19h 15 - 20h15 Mardi: 14h15 - 15h15	M.PEZOT 02 41 51 94 70	GYM ENTRETIEN	Jeudi 9h30-10h30	C.FAVROUL 02 41 51 88 95
--------------------------------------	---	---------------------------	---------------	------------------	-----------------------------

Activités pour enfants

GYM EVEIL	Mercredi: 10h15-11h15	J.BEUGNON 02 41 51 90 19	Gym Rythmique et Sportive -GRS	Mercredi: 14h - 16h	A.NOËL 02 41 51 82 99	BOIS - Créations Enfants >8ans	Stages 2 jours Mardi/ Mercredi 9h45 -17h	M. LAURIOU 02 41 51 93 96
-----------	--------------------------	-----------------------------	-----------------------------------	------------------------	--------------------------	-----------------------------------	--	------------------------------

N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables

ASSOCIATION DU BERLOT

Section Théâtre adultes

animée par *Hugues Vaulerin*

Les comédiens amateurs se réunissent le mercredi soir de 20h30 à 22h30 à la salle des loisirs.

Ils montent chaque année une nouvelle pièce qu'ils présentent à Gennes et dans les communes voisines.



Section Théâtre jeunes

animée par *Valérie Souchard*

Les enfants de 8 à 14 ans se réunissent le mercredi de 13h30 à 15h. Ils présentent en fin d'année un spectacle au cours duquel ils montrent exercices et saynètes étudiés pendant la saison.

Section Chorale (reprise en mars 2011)

animée par *Gilles Constant*

Répétition tous les jeudis de 20h30 à 22h, salle des loisirs. Nul besoin de connaître le solfège mais seulement le désir de chanter ensemble les chants du monde.

Section cinéma

Séances tous les quinze jours le mardi à 20h30 à la salle des loisirs. Bénévoles, faites-vous connaître, pour l'accueil, la billetterie, les projections...

Section Atelier vocal

Le lundi de 12h15 à 13h30, au château de la Roche, route de Lourer.

Renseignements : *J. Doidic 06 80 93 25 21*



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Juste avant les prix littéraires de la rentrée, quelques nouveaux livres sont arrivés à la Bibliothèque :

Romans adultes :

- Au bord de la ligne (P. Rodrigues)
- Dieu voyage toujours incognito (L. Gounelle)
- Les devins (M. Laurence)

- Dents de lait (I. Martinez de Pison)
- Tarmac (N. Dickner)
- L' intrusion (A. Haslet)
- Pygmy (C. Palahniuk)
- Le cabaret des oubliés (P. Delepierre & B. Vouters)
- La montagne des bœufs sauvages (P.Pelot)

Romans jeunes :

- Le cas Jack Spark (2tomes) *Grand prix de l'imaginaire 2010*

Livres en anglais :

- 3 policiers et un livre de science-fiction.

NOUVEAU SERVICE: bientôt, des ouvrages de la Bibliothèque anglophone d'Angers seront en dépôt dans notre bibliothèque

La société de musique de St Georges des Sept Voies

recherche des musiciens motivés (flûtes traversières, clarinettes, saxophones, trompettes, trombones, gros cuivres, percussionnistes, batteurs,)

Renseignements au 02.41.57.94.31 ou au 02.41.47.30.98



Un nouveau maçon sur Gennes : Cédric BAUNE

Pour vos travaux de restauration et de construction, vous pouvez contacter ce maçon de 15 ans d'expérience installé récemment à Milly 123 rue Maillé Brézé. 06 78 23 51 93 et 02 41 67 60 98



Echos du Conseil Municipal.

Réunion du 12 Juillet 2010 :

Société publique d'aménagement local de l'Anjou : Après une présentation par un chargé de mission de la SODEMEL, le Conseil Municipal décide de la participation de la commune au capital de la SPLA. Celle-ci apporte aux collectivités un appui technique et juridique aux opérations d'aménagement du territoire. Son capital est détenu aujourd'hui à 85% par le Conseil Général.

Rue de la Croix de Mission : Le Conseil Municipal valide l'avant projet d'installation de fourreaux pour l'enfouissement des réseaux souples dont le coût global est estimé à 31 850€.

Remplacement de lanternes vétustes : Le Conseil Municipal approuve le projet qui consiste à remplacer, sur le réseau d'éclairage public, les lanternes en forme de boules par des lanternes à LED pour un coût estimé à 15 000€. Des économies seront réalisées sur la consommation et la maintenance.

Acquisition de délaissés de terrains : La commune décide d'acquérir pour l'euro symbolique des délaissés de terrains résultant de la viabilisation de parcelles bordant le chemin rural dit de la Forêt à Bouchet.

Plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics : Le Conseil Municipal approuve le plan d'aménagement établi par la commission Voirie. Il s'agira de rendre accessible les cheminements sur la voirie et les espaces publics à toute personne présentant un handicap. Une planification des travaux sera établie ultérieurement.

Gestion du personnel : Des décisions administratives sont prises concernant le personnel de l'école et un contrat d'accompagnement vers l'emploi est renouvelé dans le cadre de l'évolution de leur carrière.

Pôle d'excellence rural (PER) : La demande de subvention au titre du PER est retenue par l'Etat. Elle concerne la

construction de la Maison de l'Enfance par la Communauté de Communes et des services périscolaires par la commune.

Center Parc : Après les précisions apportées par M. le Maire sur l'éventuel projet d'implantation d'un Center Parc, un débat a lieu. C'est le Conseil Général qui réalise les études de faisabilité et les conditions d'implantation ne sont pas à ce jour connues. Si un site est retenu sur la commune, une présentation publique se fera puis le Conseil Municipal pourra délibérer après avoir soigneusement étudié les conditions d'implantation.

Autres sujets abordés : Rapport du service d'assainissement – Renonciation à droit de préemption – transfert de biens et subventions après dissolution du syndicat d'eau.

Réunion du 23 Août 2010 :

Projet Pôle Enfance : La commune est favorable à la cession d'une parcelle de terrain à la Communauté de Communes pour l'implantation de la Maison de l'Enfance. Les modalités de cession seront vues avec la Communauté de Communes.

Par ailleurs, il est précisé que la subvention PER pour la partie périscolaire et la Maison de l'Enfance pourrait atteindre au maximum 33% de la dépense et que les autres subventions accordées viendraient en déduction. L'estimation des travaux s'élève à 1 628 000€ (hors école proprement dite). Toutes les autres subventions possibles seront demandées.

Ilot du Grand Moulin : Un concours simplifié d'architecte est lancé pour l'opération d'aménagement de l'ilot du Grand Moulin. Un jury est constitué.

Subvention : En compensation des frais engagés pour l'accueil de la troupe ayant joué « La Conserverie de Vieux » en Février dernier, le Conseil Municipal attribue une subvention exceptionnelle de 398,55€ au Berlot.

Autres sujets abordés : Expropriation Avenue des Cadets – Indemnité Représentative de Logement des instituteurs – Renonciation à droit de préemption.

Inscription sur la liste électorale

L'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique. Les inscriptions doivent se faire au secrétariat, avant le 31 décembre 2010, pour permettre la participation aux scrutins prévus en 2011. Sont concernés: les nouveaux arrivants, les jeunes atteignant l'âge de 18 ans (s'ils ne sont pas inscrits d'office) et les personnes pas encore inscrites. Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Repas des Anciens

Les habitants de la commune **nés avant le 1er janvier 1941** sont invités à partager un repas amical le dimanche 21 novembre 2010 accompagnés de leur conjoint. Comme à l'habitude, il recevront une invitation personnelle. Toutefois des oublis sont toujours possibles: que **les personnes qui n'auraient pas reçu d'invitation au 5 novembre**, car non inscrites sur nos listes, retournent le **coupon ci-dessous** au secrétariat de mairie.

REPAS DES ANCIENS du 21 NOVEMBRE 2010

NOM: _____ PRENOM _____ NE(e) LE _____

Adresse _____

SERA ACCOMPAGNE(e) de M, Mme _____ NE(e) LE _____



Vous désirez faire paraître un article ?

N'hésitez pas à communiquer vos dates, vos textes et photos d'évènements passés ou à venir de préférence sous format informatique à la Mairie ou à gennes-infos@ville-gennes.fr et ce **avant le 15 novembre**